

87 1-64 42287 2-64 42287		Genre du véhicule		Marque de fabrique		Type		Modèle année		Bordereau-type N°					
Châssis de camion		O P E L - B l i t z		4 2 - modèle 4220		1960		3 1 8 1-A							
Caractéristiques "Modell 4220" à droite s. partie sup. avant s. plaque constructeur. - "42" =															
préfixe No châssis. "26 T" au No moteur				Carburant		essence		Nombre de cylindres 6							
Constructeur du châssis Adam O P E L AG, Rüsselsheim (D)															
N° du châssis frappé à droite à l'avant s. partie supérieure longueur et s. plaque constr.															
N° du moteur frappé à droite s. bloc-moteur à côté de la pompe à carburant															
Type du moteur 26 T - en ligne, debout															
Position du mot.		avant		Frein-moteur											
Cylindrée		2605cm³		Frein de remorque		Dimensions ext. en mm									
Temps		4		Transmission tout synchr.		Treuil/Cabest.		Longueur 41940							
Refroidissement		eau		Nombre vit. avant 4		Crochet rem.		Largeur 21045							
Entraînement		s. roues AR		Vitesse en 1 <sup>re</sup> 21		Voie avant 11425		Hauteur 21260							
Nombre d'axes		2		Vitesse en prise dir. 108		Voie arrière 11420		Empattement 31000							
Nombre de pneus		6		Bloquage différentiel		Diam. de braq. 12,80/12,90		Porte à faux arr. 11100							
Frein à pied hydraulique, à expansion interne, sur toutes les roues															
Frein à main mécanique, à expansion interne, à câble/tringles, sur les roues arrière															
Poids avec		avant		arr.		total		Pneumat.		avant		arr.		Dimensions int. en mm	
A vide cab.		950		525		11475		Dimension		6.00-6.50-18		Longueur			
Charge utile								Charge pneu		715		715		Largeur	
Total						31500				6 Ply		Hauteur			
Gar. de fabr.		11300		21800		31500		Delivery Heavy Duty				Haut. ridelles			
Poids max. garanti pr. train routier 6'000				Nombre de portes 2 (Kabine)		Porte à faux arr.									
Direction: position à gauche				Marque du moteur OPEL		C.V. frein 79 SAE									
Alésage 85				Course 76,5		C.V. impôts 13,26									
Forme de la carrosserie cabine semi-avancée fermée															
Nombre de places: total 3				(avant 3 milieu arr. )		Places debout									
Siège arrière				Side-car											

*) Phares: marque	2/ HELLA E 1- asymétriques	*) 4/ clignoteurs av. lampe-témoin	Indic. de direction AV= séparés sous les phares (bl.)
Feux de croisement	2/ Bilux, asymétriques		AR= comb. avec feux stop (or.)
Feux de position	2/ dans les phares	Essuie-glace	2/ électriques
Phare brouillard		Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Feux arrières	2/ sous feux stop et clignoteurs	Rétroviseur	2/ de ch. côté a. montants AV du portes
Réfecteurs	2/ séparés	Indicateur de vitesse	1/ km/h
Feu stop	2/ au-dessus feux arrière (or.)	Parties dangereuses	
Eclairage N° de contrôle	1/ à gauche combiné, pr. plaque normale		
Phare marche arrière			
Équipement électr.	6. Volts		
Mesure du bruit	82 - 84. bB à 1'200 t/min.		

Observations et exceptions

\*) Équipement: N'est modifié ou complété que lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.

Lieu et date de l'expertise-type Bierna, 14.6.60

La Commission d'expertise-type

BT 1-64  
2-64

42287  
42287

Genre du véhicule		Marque de fabrique		Type		Modèle année	Bordereau-type N°								
Châssis de camion		O P E L - B l i t z		4 2 - modèle 4220		1960	3 1 8 1-A								
Caractéristiques "Modell 4220" à droite s. partie sup. avant s. plaque constructeur. - "42" = préfixe No châssis. "26 T" au No moteur Carburant essence Nombre de cylindres 6															
Constructeur du châssis Adam O P E L AG, Rüsselshsim (D)															
N° du châssis frappé à droite à l'avant s. partie supérieure longexca et s. plaque constr.															
N° du moteur frappé à droite s. bloc-moteur à côté de la pompe à carburant															
Type du moteur 26 T - en ligne. debout															
Position du mot. avant. Frein-moteur															
Cylindrée 2 605 cm³ Frein de remorque						Dimensions ext. en mm									
Temps 4		Transmission tout synchr.		Treuil/Cabest.		Longueur 4 1940									
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 4		Crochet rem.		Largeur 2 045									
Entraînement s. roues AR		Vitesse en 1 <sup>re</sup> 21		Voie avant 1 425		Hauteur 2 260									
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. 108		Voie arrière 1 420		Empattement 3 000									
Nombre de pneus 6		Bloquage différentiel		Diam. de braq. 12,80/12,90		Porte à faux arr. 1 100									
Frein à pied hydraulique, à expansion interne, sur toutes les roues															
Frein à main mécanique, à expansion interne, à câble/tringles, sur les roues arrière															
Poids avec		avant		arr.		total		Pneumat.		avant		arr.		Dimensions int. en mm	
A. vide cab.		950		525		1 475		Dimension		6,00-6,50-18				Longueur	
Charge utile								Charge pneu		715		715		Largeur	
Total						3 1500				6 Ply				Hauteur	
Gar. de fabr.		1 300		2 800		3 1500				Delivery Heavy Duty				Haut. ridelles	
Poids max. garanti pr. train routier		6 000						Nombre de portes		2 (Cabine)				Porte à faux arr.	
Direction: position		à gauche						Marque du moteur		OPEL		C.V. frein		79 SAE	
Alésage		85						Course		76,5		C.V. impôts		13,26	
Forme de la carrosserie								cabine semi-avancée fermée							
Nombre de places: total		3		(avant 3		milieu		arr.		)		Places debout			
Siège arrière										Side-car					

*) Phares: marque 2/ HELIA E 1 asymétriques	*) 4/ clignoteurs av. lampe-témoin
Feux de croisement 2/ Bilux, asymétriques	Indic. de direction AV= séparés sous les phares (bl.)
Feux de position 2/ dans les phares	AR= comb. avec feux stop (or.)
Phare brouillard	Essuie-glace 2/ électriques
Feux arrières 2/ sous feux stop et clignoteurs	Avertisseur 1/ électrique (1-ton)
Réfecteurs 2/ séparés	Rétroviseur 2/ de ch. côté a. montants AV de portes
Feu stop 2/ au-dessus feux arrière (or.)	Indicateur de vitesse 1/ km/h
Eclairage N° de contrôle 1/ à gauche combiné, pr. plaque normale	Parties dangereuses
Phare marche arrière	
Équipement électr. 6. Volts	
Mesure du bruit 82 ~ 84 dB à 1'200 t/min.	

Observations et exceptions

\*) Équipement: N'est modifié ou complété que lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.

Lieu et date de l'expertise-type Bière, M.6.60

La Commission d'expertise-type